

La section nord de la circonscription de Cap-Breton est en partie rurale et en partie industrialisée. Il y a deux grosses mines de charbon appartenant à la vieille *Sydney Collieries Limited*, de la *Dosco*, et quelques mines plus petites exploitées par des entrepreneurs indépendants. Les honorables députés savent sans doute fort bien que la situation n'est pas fameuse dans l'industrie du charbon de la Nouvelle-Écosse depuis bon nombre d'années. La concurrence exercée par d'autres sources de carburants, l'invasion des marchés par le pétrole, la perte des ventes traditionnelles aux chemins de fer Nationaux du Canada depuis qu'ils se servent de locomotives diesels dans la région de l'Atlantique, tous ces facteurs ont joué leur rôle et l'industrie a eu beaucoup de mal à surmonter leurs conséquences. Employeurs et employés, travailleurs et direction, tous ont fait un effort déterminé en vue d'abaisser le coût de la production. Les mines ont été mécanisées et modernisées pour abaisser le coût de production de l'unité. Quelques-unes se sont fermées, monsieur l'Orateur; il est triste de dire que certaines étaient situées dans les agglomérations où l'extraction représentait la seule source d'emploi. Toute l'économie de ces agglomérations a été ruinée et leur bien-être gravement menacés.

Le coût de production du charbon ne peut être abaissé que jusqu'à un certain point. Il existe une limite qu'il n'est pas possible de dépasser. C'est vrai pour les charbonnages de Cap-Breton où la plus grande partie du charbon est extraite sous la mer. Il y a même des cas où il est extrait à cinq milles sous l'eau. Les experts nous déclarent que le charbon fera de nouveau l'objet d'une forte demande dans dix ans, si l'industrie peut survivre jusque là. Elle a besoin de marchés immédiatement et beaucoup d'entre nous pensent que ces marchés peuvent se trouver, du moins en partie, dans les provinces Maritimes par le charbon utilisé pour la production d'électricité. Afin de produire une électricité bon marché à partir du charbon, il faut que le charbon soit bon marché, et cela n'est pas possible sans assistance.

L'assistance que nous demandons c'est que la politique de subventions au charbon soit appliquée au charbon transporté à l'intérieur des provinces Maritimes lorsqu'elles l'utilisent pour produire de l'énergie. Cela aiderait immédiatement l'industrie et faciliterait également la production d'énergie électrique à bon marché dans les provinces Maritimes.

Me faisant une certaine idée des problèmes qui se posent aux mineurs de charbon et des dangers auxquels ils sont exposés tous

les jours, je n'hésite pas à déclarer au gouvernement qu'ils méritent toute la sollicitude qu'il peut leur manifester. Sans une telle aide, il est fort à craindre que l'industrie minière de la Nouvelle-Écosse ne s'éteigne.

Tant que j'en suis au charbon, j'aimerais appeler l'attention du gouvernement sur une question de la plus haute importance, non seulement pour les mineurs de charbon de ma circonscription, mais pour tous les mineurs de charbon de la province de la Nouvelle-Écosse. A la façon dont se compose à l'heure actuelle l'Office fédéral du charbon, les ouvriers ne sont nullement représentés au sein de cet important organisme. J'invite donc le gouvernement à étudier sans retard cet oubli et à nommer comme membre de cet office un membre de *United Mine Workers of America* qui groupe tous les mineurs de la Nouvelle-Écosse. De la sorte, les ouvriers seront effectivement représentés à l'Office du charbon.

J'aimerais également attirer l'attention du gouvernement sur la ville de Sydney-Mines. Il y a dans cette ville un bureau d'assurance-chômage qui a toujours été une succursale du bureau principal de Sydney. Cela retarde considérablement l'examen des réclamations et comporte bon nombre d'autres inconvénients. Il me semble que le bureau de Sydney-Mines devrait être totalement indépendant de celui de Sydney. Et, naturellement, les gens du comté de Victoria pourraient eux aussi s'adresser à ce bureau. A l'heure actuelle, il faut qu'ils parcourent la grande distance qui les séparent de Sydney. Le bureau se trouve au dernier étage d'une bâtisse qui a plus de cinquante ans et qui en a l'air. Cela impose un effort à nos vieillards qui doivent monter plusieurs étages à pied pour déposer leurs réclamations. Je pense qu'il y a longtemps que nous devrions avoir à Sydney-Mines un nouvel édifice fédéral où l'on pourrait loger le bureau que je viens de mentionner, le bureau de poste et d'autres ministères gouvernementaux.

Il y a également, dans ma circonscription, monsieur l'Orateur, la ville de North-Sydney. C'est un port de mer très important. C'est également le terminus du National-Canadien pour Terre-Neuve. Les bateaux du National-Canadien naviguent entre ce port et Port-aux-Basques (T.-N.) tandis que le fameux *William Carson* navigue entre North-Sydney et Argentinia. Quand Terre-Neuve est entrée dans la confédération, les affaires entre North-Sydney et Terre-Neuve ont augmenté considérablement. Pour y faire face, on a construit un nouveau quai et aménagé des services modernes. On s'est alors imaginé que le nouveau quai serait suffisant pour bon nombre d'années et que le quai utilisé auparavant